

Au chevet des salariés handicapés

Avec la signature d'une deuxième convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, le centre hospitalier fait figure de bon élève en terme de politique du handicap.

Troubles physiques, sensoriels, auditifs, visuels, psychiques, musculo-squelettiques... La vie n'est pas qu'un long fleuve tranquille, avec ses inévitables aléas, accidentels ou pas. Et de là à se retrouver en situation de handicap, il n'y a parfois qu'un pas. Avec des conséquences particulières au niveau de l'emploi.

De l'insertion des personnes

handicapées au travail, le centre hospitalier Ravenel en a ainsi fait l'un de ses chevaux de bataille. Avec la signature, le 1^{er} février 2012, d'une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), d'une durée de trois ans. Ce fut une première pour le grand Est, en ce qui concerne un hôpital, avec une enveloppe de 337 000 €.

« Au-delà de l'ascenseur du bâtiment de l'administration qui est la réalisation la plus visible, vingt études ergonomiques ont pu être réalisées. Autant d'agents ont ainsi bénéficié de l'achat de matériel pour les maintenir dans leur emploi ou améliorer leurs conditions de travail. Sans oublier un accompagnement humain, un tutorat, des formations spécifiques, l'embauche

de personnes sur des contrats aidés... », détaillent Alexandra Ferreira, correspondante handicap-Cgos-mutuelles, et Mathieu Remy, psychologue du travail.

De 4,65 à 6 % de travailleurs handicapés

« 4,65 %, c'est le taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap au 1^{er} janvier 2015 au CH Ravenel, toutes structures confondues. Notre objectif est d'approcher les 6 % », poursuivent les deux agents, avec pour date butoir la fin 2017, qui correspond à la fin de la deuxième convention en instance avec le Fiphfp, aussi exceptionnelle que la première. Mais à chaque jour suffit sa peine. Avec une nouvelle enveloppe de 335 549 € pour financer

les projets qu'il a fallu préalablement lister, le CH Ravenel a du pain sur la planche. Et pour objectifs de poursuivre ce qui a déjà été réalisé, assortis de quelques nouveautés : « Que Ravenel devienne un centre d'accueil, lieu de stage pour des stagiaires en situation de handicap », et « développer un réseau avec les autres fonctions publiques ».

Porte-parole du moment, Alexandra Ferreira et Mathieu Remy concluent en rappelant qu'ils dépendent avant tout d'un collectif de travail au service des salariés en situation de handicap, comprenant notamment une assistante sociale, une ergonome, une infirmière et un médecin du travail, sous la coupe de la direction qui apporte son total soutien, du CHSCT et de partenaires extérieurs.

Une cellule « santé au travail » en gestation

La création d'une cellule « santé au travail » s'inscrit dans la démarche du centre hospitalier Ravenel de vouloir poursuivre et amplifier les actions déjà engagées en termes de politique du handicap. Avec pour objectif de gagner en visibilité sur l'ensemble des situations en lien avec des difficultés de santé au travail. Ouverture prochaine à la villa rose, située à proximité des Luthins.



Le collectif de travail (incomplet sur la photo) au service des salariés en situation de handicap attend désormais d'intégrer la villa rose et la cellule « santé au travail ».